

La voirie, un enjeu de filière

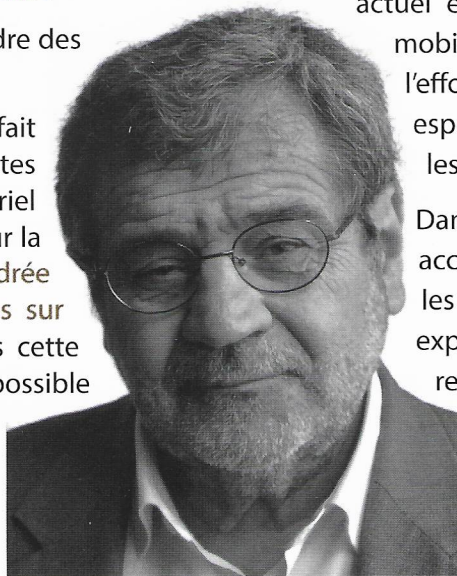
Avec plus de 5 millions de m³ de bois récoltés annuellement, Auvergne-Rhône-Alpes est la 3^e des régions françaises pour la récolte. Le Programme régional de la forêt et du bois fixe un objectif d'augmentation de 1,3 millions de m³ à court terme. Mais cela ne représente que 40 % de l'accroissement naturel, la marge de développement est par conséquent encore grande !

Un des freins à cette progression est lié à l'accès. D'une part l'accès aux massifs eux-mêmes (réseaux routiers) et, d'autre part leur exploitabilité, car 56 % des volumes sont difficilement voire très difficilement accessibles (voirie forestière). Pour l'accessibilité, si la pente est bien sûr importante, la distance de débardage est primordiale.

À chaque étape, la voirie est essentielle !

L'absence de voirie de qualité engendre des contraintes à tous les niveaux.

Les abatteurs manuels doivent de fait parcourir des distances importantes à pied, chargés de tout le matériel nécessaire à leur activité pour aller sur la parcelle. L'importante fatigue engendrée peut avoir des conséquences graves sur leur sécurité, un enjeu majeur dans cette profession à risque. Il est parfois possible de se déplacer avec un quad... mais cela engendre des surcoûts difficiles à valoriser sur le marché des travaux. Pour l'abattage mécanisé, la contrainte est moindre si ce n'est le temps passé pour l'accès.



© Fibois Auvergne-Rhône-Alpes

Le débardage nécessite d'utiliser des chemins adaptés. Le seul fait qu'un chemin existe ne suffit pas toujours ; ils sont en effet souvent sous-dimensionnés, quelquefois totalement fermés par la végétation et toujours, ou quasiment, vierges de places de dépôt et d'aires de retournement. C'est donc l'action des forestiers qui va permettre de redimensionner, rouvrir et remettre en état ces accès lorsque cela est possible.

Le stockage des bois est tout aussi problématique. Les aires sont souvent inexistantes, d'où des stockages dans les fossés, dans les pâtures (quand c'est possible), sous des lignes aériennes (téléphoniques ou électriques)... avec des conséquences sur la sécurité des personnes, les camions devant s'immobiliser sur la route pour charger les bois. Outre le risque direct lors du chargement, les voies peuvent être rendues boueuses, les accotements déstabilisés...

Enfin, pour le transport, l'accès aux places de dépôt n'est pas toujours aisé, de nombreux « points noirs » existent (voies étroites, ponts anciens, absence d'aire de retournement...). De plus, même avec du bois accessible, des réglementations provisoires ou permanentes peuvent venir se greffer : limitation de tonnage, barrière de dégel...

La voirie demain ?

Depuis l'établissement du Fonds forestier national dans les années 40, les financeurs (État, Région, Départements, Europe...) ont admis l'obsolescence des réseaux de desserte et ont financé des Schémas de desserte sur quasiment tous les départements, suivis de nombreux projets de voirie. Avec un réseau actuel encore loin d'être à la hauteur d'une

mobilisation toujours croissante des bois, l'effort se maintient et nous pouvons espérer que la situation s'améliorera dans les années 40 à venir.

Dans ce contexte (demande de bois en accélération et réseau de voiries défaillant), les parcelles facilement accessibles sont exploitées en premier et constituent la ressource la plus aisément utilisable pour la filière.

La forêt française est globalement sous-exploitée, mais paradoxalement la part de la surface facilement accessible devient dans certains cas surexploitée.

Ainsi pour valoriser plus la ressource bois et garantir la gestion durable de nos forêts, il est nécessaire d'aller beaucoup plus loin dans notre capacité à mobiliser le bois sur les massifs. Pour cela, il faut continuer à innover en matière de débardage, multiplier et renforcer les voiries rurales d'accès aux massifs forestiers, développer les réseaux de routes et pistes forestières, multiplier les places de dépôt au bout de chaque piste... et regrouper les propriétaires pour réaliser des récoltes de bois supplémentaires suffisantes permettant d'amortir les investissements financiers.

Vaste programme !

Jean Gilbert
Président de Fibois AURA